

DEPARTEMENT
DU CHER

SEANCE DU 29 juin 2023

Nombre de Conseillers
Afférents au Conseil : 13
Présents : 09
Votants : 12

Présents : Mesdames Caroline ARTHU, Cathy BATISTE, Mireille CHARBY, Marina DUPUY, Katia DUSSAPIN, Caroline LALEVÉE LESAGE, Messieurs Philippe ANDRIAU, Julien JOURDAINE, William TAILLANDIER.

Date de la convocation :
22 juin 2023

Excusés avec pouvoir : M. Michel CANTENEUR pouvoir à M. Philippe ANDRIAU, M. Jean-Michel CAREL pouvoir à Caroline ARTHU, Christelle JOIE pouvoir à Mme Caroline LALEVÉE LESAGE.

Date d'affichage :
22 juin 2023

Excusé sans pouvoir : M. Stéphane PETIT

Secrétaire de séance : Mme Katia DUSSAPIN

DELIBERATION N° 2023-31 Bis**Annule et remplace délibération n°2023-31 : Erreur matérielle****OBJET :** Devis vidéoprotection

Vu le rapport de la référente Sûreté du groupement de la gendarmerie du Cher rendu en date du 17 novembre 2015 ;

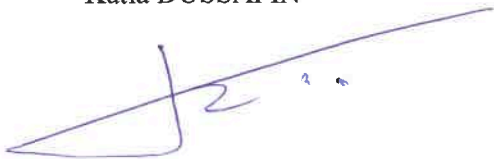
Vu la délibération n°2016-47 du projet de vidéoprotection en date du 05 décembre 2015 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2021-0784 portant autorisation d'un système de vidéoprotection sur la commune de Vallenay en date du 08 juillet 2021 ;

Madame le Maire présente au Conseil Municipal, le devis pour l'installation de système de vidéoprotection sur les différents sites du territoire.

Après avoir examiné le devis et après délibération, le conseil Municipal, par 12 voix pour,

- décide de confier les travaux de vidéoprotection à l'entreprise Citéos pour un montant de 1 842.18 € HT – 2 210.62 € TTC
- autorise Madame le maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Le secrétaire de séance
Katia DUSSAPINPour extrait certifié conforme,
Vallenay, le 29 juin 2023Le Maire,
Marina DUPUY